

FONCTION : ACCOMPAGNATEUR-TRICE HANDIVOILE FFVOILE (AHV)

Fiche référentielle descriptive

A - Description du cadre d'intervention du titulaire de la fonction d'« Accompagnateur-trice Handivoile FFVoile»

Ce dispositif vise à renforcer la dynamique des clubs affiliés à la FFVoile en s'appuyant sur des compétences bénévoles pas systématiquement titulaires d'un diplôme ou d'une qualification.

Le/La titulaire de la fonction « accompagnateur-trice handivoile FFVoile » exerce une activité bénévole au sein d'une structure affiliée à la FFVoile. Le ou la titulaire de cette fonction accompagne et aide à la mise en œuvre des activités voile handivalide dans le cadre des activités mises en place par la structure. L'obtention de cette fonction n'est pas requise pour cet accompagnement.

L'accompagnateur-trice handivoile FFVoile sous la responsabilité de l'encadrant de l'activité, accueille et aide à la mise en œuvre de l'activité, de l'arrivée des personnes en situation de handicap, jusqu'au commencement de la navigation. Il peut également naviguer sur une embarcation.

B – Référentiel de compétences associées aux activités de la fonction « Accompagnateur-trice Handivoile FFVoile»

Les activités et compétences associées exercées par le/la titulaire de la fonction « accompagnateur-trice handivoile FFVoile» sont les suivantes :

Pour accueillir les personnes en situation de handicap, l'accompagnateur-trice handivoile FFVoile :

- identifie les éventuelles précautions à prendre avec pratiquant et les communique à l'encadrant,
- présente et fait visiter la structure,
- aide les pratiquants à s'équiper pour la navigation, à se changer en fonction des besoins,
- aide à la préparation et au rangement du matériel,
- aide à l'embarquement et au débarquement des pratiquants en situation de handicap,
- relaye les consignes de l'encadrant le cas échéant,
- participe à l'adaptation du matériel.
- peut dans certains cas conduire ou aider à la conduite d'une embarcation.

Pour participer à l'animation de l'activité handivoile et voile handivalide dans sa structure, l'accompagnateur-trice handivoile FFVoile :

- contribue à l'intégration dans le projet du club de l'activité handivoile et voile handivalide,
- contribue à l'information des personnes en situation de handicap et de leur structure d'accueil,
- contribue à la mise en œuvre d'une activité hebdomadaire handivoile et voile handivalide au regard des possibilités de la structure,
- contribue au développement de la pratique handivoile et voile handivalide au sein de sa structure.

C - Situation fonctionnelle du/de la titulaire de la fonction « accompagnateur-trice handivoile FFVoile »

L'accompagnateur-trice handivoile FFVoile exerce son activité :

- sous la responsabilité de l'encadrant titulaire de la qualification ou du diplôme ad hoc,

- à titre bénévole dans une structure affiliée de la FFVoile.

D - Prérequis à la fonction « Accompagnateur-trice Handivoile FFVoile »

Il-elle est :

- titulaire de la licence « club FFVoile » mention « pratiquant » en cours de validité,
- être âgé(e) de 14 ans au moins dans l'année.
- **Avoir suivi la formation accompagnateur-riche handivoile FFVoile**

Il revient au président du club ou à l'exploitant de la structure de vérifier les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction.

E – Préconisations en matière de formation à la fonction d'« Accompagnateur-trice Handivoile FFVoile »

La formation à la fonction « Accompagnateur Handivoile FFVoile » est assurée par un titulaire de la qualification « Educateur Handivoile FFVoile » selon le cahier des charges validé par la commission voile handivalide et paravoile.

Dans tous les cas, c'est au président du club ou à l'exploitant de la structure qu'il revient d'évaluer si la personne à qui il souhaite attribuer cette fonction a bien suivi la formation d'accompagnateur -riche handivoile et dispose des compétences et de l'expérience requises.

La prise en compte de la sécurité des pratiquants et du respect du dispositif de sécurité et d'intervention (DSI) reste bien évidemment une priorité afin que la pratique s'effectue dans les meilleures conditions.

Le référentiel de compétences attendues pour assurer les missions d'accompagnateur-trice handivoile FFVoile (AVH) porte notamment sur les connaissances, les capacités et attitudes à :

Mobiliser des connaissances :

- Il/elle est sensibilisé(e) aux différents types de handicap avec notamment les précautions liées à chaque handicap,
- Il/elle connaît les différents matériels handivoile disponibles,
- Il/elle a une connaissance des différents dispositifs et techniques d'embarquement, de débarquement et de transfert des personnes en situation de handicap,
- Il/elle est sensibilisé aux problématiques d'accessibilité.

Accompagner la mise en œuvre de l'activité :

- Il/elle participe à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Il/elle aide les personnes en situation de handicap à s'équiper, se changer.
- Il/elle connaît et maîtrise les méthodes de communication et d'accueil liées aux personnes en situation de handicap.

Pérenniser l'activité :

- Il/elle connaît les éléments de réussite d'un projet handivoile et voile handivalide,
- Il/elle participe à l'identification des freins et peut proposer des solutions à l'intégration de la pratique handivoile au projet de la structure au même titre que les autres activités,
- Il/elle connaît les enjeux et met en œuvre les moyens mis à sa disposition pour organiser une pratique hebdomadaire au sein de la structure pour une pratique sportive voir compétitive de la voile.

G – Délivrance de la fonction d'«Accompagnateur-trice Handivoile FFVoile »

La délivrance de la fonction d'accompagnateur-trice handivoile FFVoile par le président de la structure est avant tout la reconnaissance et la valorisation des licenciés compétents du club s'investissant pour le développement de la pratique handivoile.

Pour délivrer la fonction d'accompagnateur-trice handivoile FFVoile, le président du club ou l'exploitant de la structure sont tenus d'évaluer si la personne à qui ils souhaitent attribuer cette fonction a bien suivi la formation d'accompagnateur -rice handivoile et dispose des compétences et de l'expérience requises.

L'identification et le référencement fédéral des licenciés qui exercent cette fonction est effectué par le président du club dans l'Espace club/ rubrique "votre structure" puis "composition de votre structure" (cf. modèle page suivante).

Par ailleurs, la fiche signalétique du ou des « accompagnateur-trice handivoile FFVoile» en fonction dans le club fait l'objet d'un affichage obligatoire visant à porter cette désignation à la connaissance de l'ensemble des adhérents concernés et de leur famille pour les mineurs. Il est recommandé d'inscrire cette possible désignation au sein du règlement intérieur du club.

Cette recommandation devient obligatoire au cas où des pratiquants mineurs sont concernés. Dans ce cas, il devient fortement recommandé de faire viser par signature cette disposition par l'autorité parentale. Il est également recommandé de vérifier par extrait du casier judiciaire l'absence de condamnation interdisant le contact avec des mineurs.



Supprimer	Fonction	Licence	Année	Nom	Prénom	Date de début	Mode envoi
<input type="checkbox"/>	Président	0792856S	2017	LEGRAND	PHILIPPE	27/01/2016	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Secrétaire Général	0792856S	2017	LEGRAND	PHILIPPE	03/01/2017	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Trésorier	0792856S	2017	LEGRAND	PHILIPPE	18/01/2011	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Vice-Président	1324659D	2012	BALACOUPURE	ILACOUPURE	23/05/2012	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Animateur de Club	1375865T	2015	BEAUNAY	AURORE	06/01/2015	Structure ▼
<input type="checkbox"/>	Animateur de Club	0567723D	2017	GAUDIN	PAUL	06/05/2014	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Animateur de Club	0567723D	2017	GAUDIN	PAUL	13/01/2015	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Animateur de Club	1237692N	2017	HOVSEPIAN	CECILE	30/09/2016	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	GERANT	1168259M	2017	BALA	ILA	18/08/2011	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Correspondant VOILE LOISIR	0792856S	2017	LEGRAND	PHILIPPE	11/07/2011	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Correspondant HABITABLE	0006229P	2008	LICENCE-INACTIVE	RENE	04/05/2007	Perso ▼
<input type="checkbox"/>	Ajouter					13/6/2017	Perso ▼

<ul style="list-style-type: none"> Animateur de Club Classements Responsable HAB Classements Responsable VL CLUBS CORPO Commissaire Général Commissaire Nautique Commission Sportive Commission Sportive 420 Commission Sportive 505 Commission Sportive EUROPE Commission Sportive LASER Commission Sportive OPTIMIST Commission Sportive Président HAB Commission Sportive Président VL Commission Sportive Régionale Commission Sportive WindSurf Conseiller municipal Coordinateur Voile Loisir Correspondant

DATE	Version	Modifications	Validation
29/11/2019	V1.0	Mise au format du nouveau RDD	CA